



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**Bruno LE MAIRE et Agnès PANNIER-RUNACHER
dévoilent 34 nouveaux projets lauréats du volet
(re)localisation du plan « France Relance »**

Paris, le 08/02/2021
N°647

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée chargée de l'Industrie, annoncent ce jour 34 nouveaux projets lauréats de l'appel à projet « Résilience » du volet industrie du plan « France relance » présenté en septembre dernier par le Gouvernement.

Ces 34 nouveaux projets lauréats totalisent 128 millions d'euros d'aides publiques qui viendront soutenir près de 333 millions d'euros d'investissements industriels. Ils représentent **un potentiel de plus de 1 100 créations d'emplois industriels directs** et permettront d'en conforter près de 3 000.

Au total, ce sont désormais 65 projets de (re)localisation qui sont soutenus par le plan « France Relance »¹, à hauteur de 268 millions d'euros, pour un montant total d'investissements industriels de plus d'un milliard d'euros. Près de 3 000 emplois industriels directs devraient être créés par la concrétisation de ces projets, et 7 000 emplois confortés.

Ces projets lauréats s'inscrivent dans le cadre des dispositifs mis en place par le Gouvernement pour redévelopper des productions en France dans des secteurs jugés critiques :

- Un appel à manifestation d'intérêt (AMI), doté d'une enveloppe de 160 millions d'euros issue du Programme d'investissements d'avenir (PIA), pour renforcer la capacité nationale et européenne à faire face à des crises sanitaires, particulièrement en ce qui concerne la fabrication de médicaments impliqués dans la prise en charge des patients atteints de la COVID-19.
- Dans le cadre de « France Relance », un appel à projets doté d'une enveloppe totale de 600 millions d'euros est consacré à la relocalisation des projets dans des secteurs critiques : santé, agroalimentaire, électronique, intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, matières premières, etc.), et applications industrielles de la 5G. D'abord ouvert du 31 août au 17 novembre 2020, cet appel à projets a été renouvelé au titre de l'année 2021. Les projets peuvent être déposés sur la plateforme dédiée de Bpifrance. Ce dispositif sur des secteurs

¹ 31 premiers projets lauréats avaient été annoncés en novembre 2020.

critiques s'ajoute au « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » à l'échelle des « Territoires d'industrie »².

Pour **Bruno Le Maire** et **Agnès Pannier-Runacher** : « *La crise sanitaire que nous vivons éclaire d'une lumière crue les conséquences de plusieurs décennies de désindustrialisation en France. La politique de reconquête industrielle que nous avons engagée dès 2017, sous l'impulsion du président de la République, doit désormais être amplifiée pour faire de la France une grande nation productive. C'est toute l'ambition que nous portons avec le plan France relance. Celui-ci se traduit aujourd'hui par des résultats concrets. Malgré les incertitudes, les industriels français ont des projets, sont prêts à prendre des risques et à produire en France. Nous les y aidons.* ».

Annexe :

- Dossier de présentation des 34 nouveaux projets lauréats

A propos du plan « France Relance »

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

« France Relance » mobilise près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :

- <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

01 53 18 44 38 - presse@industrie.gouv.fr

² A date, 442 projets de reconquête industrielle ont été validés dans le cadre du « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » et financés par l'Etat à hauteur de 240 millions d'euros. Ils représentent 2,2 milliards d'investissements productifs dans vos régions et plus de 10 000 emplois potentiels créés à terme. La moitié environ de ces projets sont des projets de relocalisation ou de localisation d'activité en France.